



Commune mixte

**2807 PLEIGNE**

## **ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE**

Mercredi 17 juin 2026, à 20h00, à l'Epicentre

### **Ordre du jour :**

1. Approuver le procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 29 janvier 2026.
2. Discuter et voter les éventuels dépassements budgétaires et approuver les comptes 2025 de la Commune mixte et de la Bourgeoisie.
3. Discuter et voter une dépense de CHF 28'500.- pour l'installation d'un nouveau programme informatique communal et donner compétence au Conseil communal pour se procurer le financement.
4. Discuter et voter une dépense de CHF 31'000.- pour la mise en place d'un syndicat des eaux des communes du Haut-Plateau (Bourrignon, Mettembert, Movelier et Pleigne), sous déduction d'éventuelles subventions, et donner compétence au Conseil communal pour gérer ce dossier et son financement.
5. Divers

Pleigne, le 18 mai 2026

LE CONSEIL COMMUNAL